



LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL

Au service du football



Assemblée générale ordinaire 6 novembre 2021 en visioconférence

Présidence de M. Albert Gemmrich

Présents ou représentés, ont régulièrement émargé pour participer aux votes :

> Présidents des clubs de ligue ou leurs mandataires régulièrement désignés

Achen Etting Schmittviller 2008, ASI Avenir Football (Adamswiller), AS Altkirch, ES Andelot Rimau Bourdon, ES Nord Aube (Arcis/Aube), AS d'Asfeld, US Baldenheim, US Ban St Martin, Bar-le-Duc FC, F. Barsequanais, FC Bar sur Aube, FC Bartenheim, US Bazeilles, Betheny Formation Club, AS Bettborn Helling, AS Bischoffsheim, FC Blagny Carignan, CS Blénod, FC Bogny/Meuse, CA Boulay, FC Nord Est Aube (Brienne), US Briotine, FC Brunstatt, Bulgnéville Contrex Vittel FC, FC Burnhaupt le Haut, AS Butten Behlingen, AS Cernay Berru Lavannes, Cheminots S. Chalindrey, ASPTT Châlons, RC Champigneulle, SL Ornel Chancenay, ES Charleville, Charleville Neufmanil Aiglemont, FC Chaumont, St Chevillon, Stadium Racing Colmar, FC Cormontreuil, ES Courcelles/Nied, Nord Champagne FC (Courcy), ES Créhange Faulquemont, SR Creutzwald 03, ES Crusnes, ES Custines Malleloy, FC Dahlenheim, RC Epervain Champagne, US Etain Buzy, ES Avière Darnieulles, US Dienville, SC Drulingen, FC Drusenheim, ALFC Duttlenheim, FC Eckbolsheim, US Eclaron, FC Eloyes, SA Epinal, AS Erstein, ES Fagnières, ES Fameck, US Fismes Andre Vesle, FC Freyming, ES Fumay Charnois, FC Geispolsheim 01, ES Golbey, AGIRR Florival (Guebwiller), AS Platania Gundershoffen, GS Haroué Benney, FC Hochwald, US Jarny, Jarville Jeunes SF., FC Hagondange, FCSR Haguenau, FC Hatten, FC Hayange, FC Hegenheim, ES Heillecourt, FC Herrlisheim, FC Hettange Grande, FC Hirtzbach, FC Hirtzenfelden, AS Hochfelden, AS Hoerd, AS Hunsbach, CS Hussigny Godbrange, FA Illkirch Graffenstaden, AS Illzach Modenheim, AS Ingwiller, US Ittenheim, ASL Koetzingue, RCS Chapelains, CO Langres, AF Laxou Sapinière, AS Lau Bouxières, USA Le Chesne, FC Le Theux, E. Centre Ornain (Ligny), ES Longuyon, AS Ludres, FC Lunéville, RS Magny, ES Marange Silvange, CS Maranville Rennepont, SC Marly, Alliance Sud Ouest Aube (Mesnil), AS Mertz, ES Messine, APM Metz FC, Metz ESAP, FC Metz, Metz Plantières UL, Molsheim Ernolsheim ES, FC Monswiller, FC 1940 Morschwiller le Bas, ASPTT Mulhouse, FC Mulhouse, AS Mundolsheim, AS Mussig, AS Mutzig, AS Nancy Lorraine, AS Haut du Lièvre Nancy, AS Neudorf 1925, GS Neuves-Maisons, FC Nogentais, US Nousseviller, US Montier en Der, FC Obermodern, US Oberschaefolsheim, AS Ohlungen, FC Ostheim-Houssen, US Nordhouse, AS Pagny/Moselle, FC 1926 Pfastatt, Pfastatt Futsal, FC Porcien, ES Prauthoy Vaux, US Preuschoff, AS Prix lès Mézières, AS Raedersheim, US Raon l'Etape, AS Réding, Stade de Reims, Reims Ste Anne, FCF Neuville Jamin (Reims), Reims Métropole Futsal, Remiremont St Etienne FC, SP Reims, US Revin, FC Pays Rhénan, FC Rhinau, FC Riedisheim, AS Bourg Rocroi, FC Rossfeld, FC Rouffach, FC Sarrebourg, US Sarre Union, AS Sarrey Montigny le Roi, ASC Saulxures lès Nancy, FC Scheibenhart, SC Schiltigheim, FCE Schirrhein, FC 1920 Schweighouse/Moder, O. Torcy Sedan, FC Seichamps, E. Sorcy Void Vacon, US Soucht, JS Wenheck (St Avoird), Espérance St Dizier, S Marnaval C St Dizier, FC St Geosmois, AS St Julien lès Metz, JS St Julien FC, Essor SC du Melda (St Lye), FC St Max Essey, St Memmie O., FC St Méziéry, AS St Nabord, FC Ste Croix en Plaine, FC Steinseltz, Still 1930, AS Strasbourg, RC Strasbourg Alsace, FCO Strasbourg Koenigshoffen 1906, FC Kronenbourg Strasbourg, AS Menora Strasbourg, ASL Robertsau (Strasbourg), AS Pierrots Vauban Strasbourg, AS Sundhoffen, AS de Taissy, ES Thaonnaise, US Thionville Lusitanos, Tinquex Champagne, ASP Tournes Renwez Maz. Arr. Mont., FC Trémery, Esp. Troyes Aube Champagne, ES Municipaux Troyes, USAG Uckange, FC Uffheim, AS Vagny, JS Vaudoise, USI de la Blaise (Vaux), FC Vendenheim, US Vendeuvre, FC La Côte des Blancs (Vertus), COS Villers lès Nancy, CA Villers Semeuse, ES Villerupt Thil, AS Villey St Etienne, MJC Volmerange lès Boulay, AS Val de l'Aisne (Vouziers), SS Weyersheim, US Vallée de la Thur (Willer/Thur), Wintzfelden Osenbach 06, US Wittenheim, US Witry lès Reims, FC Woippy, FC de Yutz, SS Zillisheim

> Délégués des districts

. Alsace

Mme Delphine Bahloul, Caroline Deubel, MM. Michel Aucourt, Saad Boulazib, Daniel Interling, Bertrand Eisenecker, Christophe Georg, Richard Godie, Marc Haenel, Fabien Gensbittel, Jacqui Jellimann, Rémy Siedel, Christian Schmittheisler, Sébastien Sermonne, Bernard Tournegros, Alain Weingartner.

. Ardennes

MM. Guy André, Francis Bonhomme, Daniel Georges, Raphaël Gosset, José Lima, Lionel Salle.

. Aube

MM. Aurélien Prieur, Matthieu Cottias, Hervé Cottret.

. Haute-Marne

MM. Romain Chef, Jérôme Commovick, Raphaël Consigny, Patrick Leiritz.

. Marne

MM. Eric Collinet, Michel Helye, Guy Marcy, Alain Lecuyer.

. Meuse : néant



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



. Meurthe-et-Moselle

Mme Laurence Gounot, MM. Maurice Biancalani, Jean-Pierre Bouchon, Vito Di Benedetto, Joël Klein, Gauthier Leggeri, Yann Leroy, Bernard Valsaque.

. Moselle

MM. Roberto Della Mea, Michel Gotté, Patrice Kihl, Hervé Koenig, Vincent Merulla, Edmond Michalski, Dominique Paul, Anthony Sartori, Christophe Sollner, Pierre Taesch, Bernard Thiriart, Henri Vigneron, Michel Wirig.

. Vosges

Mme Pascale Lapôte, MM. Pierre Beretta, Franck Daval, Bruno Herbst.

Les présidents des clubs de ligue et les délégués élus des districts ont été régulièrement convoqués et invités à se connecter pour participer à l'assemblée générale ordinaire de ce 6 novembre 2021. Cette assemblée est dématérialisée compte tenu du contexte sanitaire.

L'organisation des votes électroniques a été confiée à une société spécialisée garantissant l'anonymat, la sécurité et la régularité des votes en ligne.

Un contrôle rigoureux des pouvoirs et des émargements a été effectué par les services administratifs de la ligue en amont.

Ouverture de l'assemblée générale par M. Albert Gemmrich, président

« Mesdames et Messieurs,

Rien n'arrêtera le football ; préparer ses affaires, taper dans un ballon, passer par toutes les émotions au cours d'un match, refaire le match dans les vestiaires ou au club house, prendre du plaisir. Nous avons retrouvé le plaisir du football qui est avant tout une pratique sportive où l'on se fait plaisir, plaisir et passion empreints de convivialité et de solidarité. Tous ces plaisirs sont enfin retrouvés.

Cette assemblée générale ordinaire vient clôturer la saison 2020-2021 ; une saison hors du commun, une saison inédite, une saison tronquée. Si elle est derrière nous, elle impacte encore notre quotidien.

Cette assemblée générale en est une illustration.

Dans une période où le prix des carburants est élevé et où le virus circule toujours, il nous a semblé plus responsable d'effectuer, encore une fois, une assemblée générale dématérialisée. J'espère que l'assemblée générale de fin de saison nous permettra de nous retrouver physiquement.

Afin de permettre d'avantage d'échanges, deux réunions se sont tenues la semaine dernière et ce mercredi. Nous avons conscience que vous êtes régulièrement sollicités pour participer à de nombreuses réunions, tant au niveau de la fédération, de la ligue, des districts ou localement. Être responsable d'un club, aujourd'hui, demande beaucoup de temps et de patience. Nous essayons de vous en faire économiser au maximum sans surcharger votre agenda, en regroupant les informations essentielles. C'est simple et pragmatique, sans fioriture. Nous voulons être efficaces, à votre service. Notre action s'inscrit dans cette logique de bon sens. C'est ce qui a prédominé au cours de la saison écoulée.

Nous n'avons pas de pouvoir de décision sur les mesures gouvernementales et les protocoles, mais nous avons le pouvoir de les analyser pour vous en faciliter le fonctionnement et c'est ce que nous avons fait. Cela a été contraignant. En effet, les douze derniers mois nous ont tous malmenés. La crise nous a fait du mal, mais elle a aussi ouvert de nouvelles voies et de nouvelles opportunités.

Le passé nous donne des enseignements pour construire l'avenir que nous devons appréhender de manière positive pour pouvoir avancer.

Cela nous permet aujourd'hui de construire, de développer et d'accompagner afin d'être, comme l'indique la devise de la ligue, au service du football. Vous le constaterez lors des différentes interventions à venir.

Depuis plusieurs mois maintenant, nous sommes plongés dans la saison sportive 2021-2022, saison que nous avons préparée avec vous, en véhiculant une image positive du football pour attirer les licenciés et en vous accompagnant dans la mise en œuvre du passe-sanitaire. La ligue a tenu des permanences les premiers week-ends pour répondre aux questions que vous pouviez encore vous poser.

Plus que jamais, nous avons été à vos côtés pour vous accompagner et vivre votre passion footballistique. Cela a bien fonctionné puisque l'engouement est bien présent. Dans le Grand Est, les licenciés sont au rendez-vous, ils reviennent dans les clubs. Le football retrouve toute sa place dans notre vie, dans nos cœurs. C'est donc dans cet état d'esprit positif que j'aborde cette assemblée générale.

Ensemble, nous avons pu relever ce défi et je souhaite vous adresser mes sincères félicitations pour votre engagement et votre dévouement. Nous allons continuer dans cette voie, vous avez su surmonter les difficultés. Vous n'avez pas sombré au fatalisme, vous avez trouvé des solutions et démontré les valeurs que le football incarne et inculque : la ténacité, l'abnégation, la bienveillance, le dépassement de soi et la confiance dans le collectif. Je n'ai qu'un mot : merci !

J'en suis convaincu, le football est une véritable école de la vie. Le club est un lieu de vie et le sport une composante essentielle pour construire la société d'aujourd'hui et de demain, avec vous tous. Les équipes de la ligue du Grand Est,



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



les élus du comité directeur, les salariés et les bénévoles des commissions sont à votre disposition pour, ensemble, cheminer dans cette voie. Je laisse à présent cette équipe vous présenter l'ordre du jour de cette assemblée. »

M. Michel Spindler, secrétaire général, informe l'assemblée que les délégués des clubs et des districts qui ont régulièrement émargé pour participer à l'assemblée générale ordinaire de ce 6 novembre 2021, représentent 66,91 % de la totalité des délégués convoqués et 72,16 % de la totalité des voix pouvant être exprimées.

Le quorum est atteint, cette assemblée générale peut donc valablement se tenir.

Approbation des assemblées générales extraordinaire et ordinaire de la ligue du Grand Est du 25 juin 2021

Le procès-verbal des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 25 juin 2021, tel que publié sur le site de la LGEF et joint aux convocations, est approuvé à 86,17 % des voix exprimées, 13,83 % contre.

Approbation du rapport moral présenté par M. Michel Spindler, secrétaire général

« Mesdames et Messieurs,

Notre rapport moral, comme tous les documents se rapportant à cette assemblée générale, a été publié sur le site de la ligue et joint à la convocation. Je vous en présente un bref résumé.

Quelle saison ! On peut dire qu'elle est à marquer d'une pierre blanche, elle restera dans les annales de notre ligue et des clubs.

Après un arrêt des championnats en mars 2020, l'espoir d'une reprise pour la saison 2020-2021 contrecarré par un nouvel arrêt des compétitions en octobre 2020 suite aux décisions gouvernementales liées à la COVID-19, notre ligue, votre ligue, loin de se résigner, a mis en œuvre de multiples moyens pour maintenir le lien social : organisation de réunions de clubs en visioconférences, mise en place de formations, aide financière en matériel sanitaire, aide au financement de la licence, suppression des droits d'engagement, plan de relance sportif avec le partenariat des districts et des clubs lors de la tournée « Reprenons tous ensemble » au cours de l'été 2021 ; également la mise en place de la réforme des compétitions seniors, création des championnats « R1 futsal » et « e-sport » à deux niveaux.

En conclusion, notre objectif n'a eu qu'un seul but tout au long de la saison : soutenir le dynamisme de nos clubs, maintenir la mobilisation de nos licenciés et la motivation de l'ensemble de nos salariés.

Pour terminer, un grand merci à vous tous, acteurs du football, qui avez relayé et soutenu nos différentes actions dans les moments difficiles.

Bonne saison à tous. »

Le rapport moral présenté par M. Michel Spindler est adopté à 87,17 % des voix exprimées, 12,83 % contre.

Election des délégués représentant les clubs aux assemblées générales de la FFF

Tous les quatre ans, sur la même durée que le mandat du comité directeur, les représentants des clubs doivent élire la délégation régionale appelée à les représenter à l'assemblée fédérale.

Par exception, le délégué (ou son suppléant) par tranche de 50 000 licences est élu pour un mandat d'une saison. Conformément à ces obligations réglementaires, l'ordre du jour appelle l'élection des délégués suivants (par tranche de 50 000 licences) :

- Titulaire : M. Christophe Georg / Suppléant : M. Damien Keltz
Binôme élu à 88,55 % des voix exprimées.
- Titulaire : M. Gérard Seitz / Suppléant : M. Ali Djedid
Binôme élu à 84,04 % des voix exprimées
- Titulaire : M. Jacky Thiebaut / Suppléant : M. Hervé Papavero
Binôme élu à 89,56 % des voix exprimées

Compte rendu financier de la saison 2020-2021 présenté par M. Olivier Turbé, trésorier général

En préambule, le trésorier général précise qu'il a conscience qu'il va présenter des comptes atypiques à l'assemblée, tant au niveau des résultats qu'en ce qui concerne le budget rectifié.

En effet, cette saison, la pandémie a encore eu un impact en matière comptable. L'assemblée devra procéder à deux votes : le premier pour les résultats financiers et le second pour le budget, les deux étant liés car les résultats seront réinvestis pour la saison à venir.



Les comptes sont présentés sur trois saisons pour pouvoir comparer la première, dite « normale », et deux saisons atypiques impactées par la pandémie.

Synthèse des résultats

Deux faits marquants : le maintien des produits et la baisse significative des charges sur la saison du fait de moins de compétitions et donc, moins de dépenses, mais également par l'aide mise en place par l'Etat dont nous avons bénéficié, ce qui impacte le résultat net.

Nous avons aujourd'hui une certaine visibilité qui nous permet, au travers des résultats, d'envisager l'avenir plus sereinement.

Le résultat net est de 671 371 € qu'il va être proposé de réinvestir dans le budget rectifié.

Les produits

La baisse des recettes est liée à la baisse du nombre des licenciés depuis trois ans. Il est à noter que nous sommes heureusement revenus à un niveau sensiblement égal aux niveaux précédents, voire légèrement supérieur.

Au niveau comptable, les produits liés aux licences des clubs sont enregistrés ; par contre, côté trésorerie, au 30 juin, une rentrée de 1,2 million des clubs manquait. Cette somme est comptabilisée du point de vue comptable et pour la trésorerie, un « prêt garanti par l'Etat » a été souscrit pour honorer les dépenses.

Il est rappelé que cette saison, des aides ont été consenties par la FFF, la ligue et les districts (10 € par licence, achats de matériel pour garantir les mesures sanitaires dans les clubs) et que la ligue a été bienveillante quant au règlement des licences (aujourd'hui 350 000 € restent à percevoir).

Malgré une saison compliquée, la situation reste donc stable alors que des aides conséquentes ont été consenties aux clubs (licences, engagements remboursés aux clubs).

Concernant les formations, leur nombre a été réduit mais elles ont été maintenues, notamment en distanciel.

Les subventions et partenariats se sont maintenus.

Ainsi, globalement, les produits se maintiennent à un niveau satisfaisant.

Les charges

Les charges liées aux licences ont évidemment baissé du fait de la baisse du nombre des licenciés.

Nous recherchons toujours à réduire les charges liées au fonctionnement lorsque c'est possible.

La COVID ayant imposé de réduire certaines actions, les charges s'y rapportant sont par conséquent réduites elles aussi.

Les dépenses du pôle et des sections sportives restent sensiblement les mêmes, leurs activités ayant continué durant la période considérée.

Les charges salariales fluctuent au gré des mouvements du personnel (départs et arrivées).

Les charges de gestion courante restent les mêmes (subventions aux districts, organisation des assemblées, etc.), les frais de déplacement ont quant à eux baissé du fait de la baisse d'activité générale au sein de la ligue.

Enfin, il a été décidé :

- de provisionner 300 000 € en bons d'achat destinés à tous les clubs. Cette somme, comptabilisée dans le résultat 2020-2021, devra être dépensée en 2021-2022. Le but est d'aider tous les clubs à acquérir du matériel pour construire l'avenir durablement et améliorer la pratique du football.

- de provisionner 100 000 € en bons de formation LGEF en complément des bons de formation de la FFF. Ils permettront d'élargir l'offre de formation dans une logique d'investissement pour que la pratique du football se développe dans tous les clubs.

Il convient donc de retenir :

- une baisse assez significative des dépenses liée à la réduction des activités et aux aides d'Etat dont nous avons pu bénéficier pour passer la crise de la COVID.

- Un bénéfice de 971 371 € en report à nouveau pour pouvoir l'investir les saisons suivantes.

- La saison 2021-2022 a fait l'objet d'aides aux clubs.

- La ligue a souscrit un prêt garanti par l'Etat pour disposer de la trésorerie nécessaire et tenir ses engagements, ce qu'il est prévu de résorber via une saison qui, nous l'espérons, ira à son terme. Nous espérons revenir à des pratiques comptables courantes la saison prochaine.

Rapport de M. Vincent Gouyon, commissaire aux comptes, sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2021

Rapport sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale du 3 novembre 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue du Grand Est de Football, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Le montant des disponibilités représentant près de 35 % du total de l'actif a été validé.
- Les modes de calculs et les justifications des provisions existantes au 30.06.2021 m'ont été communiqués afin de les valider.
- Une analyse des subventions d'exploitation a été effectuée afin de valider leur exhaustivité et la séparation des exercices.
- Les charges enregistrées au compte de résultat ont été contrôlées par le biais d'une revue analytique et de sondages sur pièces, notamment dans le but de valider la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité de ces enregistrements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre comité directeur et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612-5 du code de commerce. »

Les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021 et l'affectation du résultat de 671 371 €, en report à nouveau, sont approuvés à 76,61 % des votes exprimés, 23,39 % contre.

Présentation du budget prévisionnel modificatif par Olivier Turbé, trésorier général

Pour rappel, la saison 2020-2021 a été marquée par des mesures d'aides financières consenties aux clubs.

La saison 2021-2022 est quant à elle placée sous le signe de l'accompagnement et de l'investissement sur plusieurs saisons.



Il vous est proposé de modifier certaines lignes budgétaires.

1. Concernant les actions des commissions : il est proposé de passer son budget de 627 800 € à 700 000 € affectés à des actions menées dans les clubs.

2. Concernant l'équipe technique : il est proposé de modifier le budget affecté aux actions des cadres techniques (missions de terrain auprès des clubs) de 275 000 € à 462 000 €.

3. Concernant des actions conjointes avec les districts pour un montant de 300 000 €.

Ainsi, du point de vue comptable, nous avons un résultat net assez important la saison précédente.

Il vous est proposé d'approuver un résultat net négatif pour œuvrer à gagner des licenciés, à professionnaliser les bénévoles et compter plus d'arbitres.

Le trésorier général propose donc un budget rectificatif présentant un déficit de 585 400 € qui, sur les deux saisons, se trouvera dans un équilibre légèrement positif avec engagement à effectuer un contrôle strict des dépenses pour respecter ce budget rectificatif.

Cette proposition de budget prévisionnel 2021-2022 rectifié est adoptée à 70,48 % des voix exprimées, 29,52 % contre.

Modifications réglementaires présentées par M. Joël Muller, président délégué

M. Joël Muller présente à l'assemblée les propositions de modifications réglementaires avant de les faire adopter.

Statut de l'arbitrage

Chapitre 1 – L'arbitre – Section 1 : candidature à la fonction d'arbitre

Cette modification réglementaire est proposée afin de protéger les clubs formateurs qui présentent un candidat à la fonction d'arbitre. En effet, un club formateur n'a pas aujourd'hui la garantie que cet arbitre sera licencié dans son club une fois formé. Le but est que l'arbitre soit licencié dans le club qui s'est investi dans sa formation.

Cette disposition prendra effet à la saison 2022-2023.

Cette modification réglementaire est approuvée à 92,52 % des voix exprimées, 7,48 % contre.

Chapitre 2 – Le club – Section 1 : obligations du club

Cette modification réglementaire concerne les clubs dits « spécifiques », qui n'ont qu'une section féminine ou futsal. L'objectif est de leur appliquer des obligations en matière de statut de l'arbitrage.

En effet, ces clubs disputent des rencontres nécessitant d'être arbitrées et ils n'ont actuellement pas d'obligations de former des arbitres.

Cette mesure, qui concerne les championnats R1 féminin et R1 futsal, vise à intégrer les clubs « spécifiques » dans les obligations en matière de statut de l'arbitrage, avec une mise en œuvre à la saison 2022-2023.

Cette modification réglementaire est approuvée à 84,24 % des voix exprimées, 15,76 % contre.

Intervention de Laurent Hetzel, membre du comité directeur concernant les partenariats

Malgré la crise sanitaire, la plupart de nos partenaires sont restés fidèles et continuent à soutenir le football. Mention spéciale à Crédit Agricole du Nord Est qui nous accueille aujourd'hui.

Certains ont augmenté leur participation et de nouveaux partenaires nous rejoignent, comme notamment Intersport, via ses 37 magasins du Grand Est.

Outre l'accompagnement spécifique de la coupe du Grand Est, nous avons négocié avec Intersport une réduction pour l'ensemble des licenciés et pour tous les clubs.

Une autre nouveauté : une nouvelle dénomination du Régional 1 avec Homiris qui donnera plus de visibilité au championnat. Chaque club recevra un kit de communication pour mieux faire vivre cette compétition qui a par ailleurs vu la création d'un classement des meilleurs buteurs et de publications hebdomadaires.

La démarche est de rendre les compétitions plus vivantes et plus attractives grâce à de nouveaux moyens et de nouveaux partenaires ; ce sera également le cas pour les coupes du Grand Est féminine et masculine.

Enfin, le partenariat a évolué avec Sponso+, plateforme digitale qui a créé un nouveau modèle de financement du sport amateur via les achats des licenciés et des familles. La création de la Sponso+ Académie a permis la mise à disposition d'un jeune apprenti à 34 clubs du Grand Est, entièrement pris en charge et dédiés à la recherche de partenaires pour le club.

Notre rôle est d'accompagner les clubs du mieux possible. Ces différents partenariats vont dans le bon sens pour que les clubs disposent de plus de moyens dans la réalisation de leurs missions sociale et éducative.



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



Intervention de Patrice Grethen, directeur technique régional

Patrice Grethen salue le travail effectué par l'ensemble des membres de l'équipe technique de la LGEF au sein de différents pôles et des neuf districts du Grand Est.

Il revient sur les deux saisons compliquées que nous venons de traverser. Nous avons assuré une continuité en matière de lien social et au niveau des entraînements malgré les organisations très complexes imposées.

Il est important de souligner le travail important qui a été réalisé avec beaucoup de solidarité, d'ingéniosité et de créativité par l'équipe technique, les éducateurs et les dirigeants des clubs pour un retour aux compétitions plutôt réussi.

Sur ces bases, nous devons nous projeter dans l'avenir. Nous devons prendre le temps et être patients. Il est important de rappeler que la notion de plaisir de la pratique est prioritaire. Ce message doit être véhiculé par tous et à tous. C'est ainsi que nous fidéliserons nos licenciés tout en les faisant progresser.

La pratique a été réduite les deux dernières saisons et chacun a pu mener une réflexion sur ses activités. Pour se réinventer, il est important de solliciter toutes les forces vives au sein des clubs (dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs voire les parents des joueurs mineurs).

Une nouvelle action a été mise en place : « Priorité aux jeunes et à l'école de foot ». Elle est née de réflexions menées en concertation avec les responsables de la ligue et menée conjointement avec les neuf districts. Un conseiller technique intervient dans les clubs, ces actions visent à accompagner au mieux sur l'encadrement des plus jeunes licenciés.

Le directeur technique régional présente les différents pôles, leurs spécificités et la structure de l'organisation régionale en rappelant les gros volumes d'activités enregistrés (200 stagiaires en formation professionnelle, quelque 3 500 stagiaires sur les modules de proximité). Il convient de saluer l'effort collectif de l'équipe technique.

Intervention de M. Olivier Studer, directeur général

La LGEF a mis en place une équipe de collaborateurs « Service civique » dont la mission est d'intervenir dans les clubs pour promouvoir l'arbitrage et faire connaître la fonction d'arbitre. Cela consiste en une séance d'entraînement d'une heure et demie (théorie et pratique). Le public ciblé est jeune (U15 / U18), l'objectif étant de déceler des arbitres potentiels. Pour en faire la demande, il convient d'écrire à l'adresse : arbitrage@lgef.fff.fr ; des informations sur le sujet sont disponibles sur le site de la LGEF.

Le directeur général présente ensuite la simplification des contacts de la ligue, mémo pour permettre aux dirigeants de cibler plus facilement le bon interlocuteur parmi les salariés de la ligue en lien avec leurs attentes.

Intervention de M. Henri Lemoine, membre de la commission des sports de la Région du Grand Est

Monsieur Henri Lemoine salue le président de la ligue et les membres de l'assemblée au nom du président de la Région du Grand Est. Il adresse ses félicitations à tous pour le travail effectué dans un contexte particulièrement difficile du fait de la pandémie, chacun à son niveau. Cela a nécessité beaucoup de travail, de bonne volonté et énormément de temps pour se remettre en question et se réorganiser. Tous ces efforts sont récompensés aujourd'hui par les bons résultats constatés en nombre d'adhérents qui commencent à remonter.

La récompense de ce travail, c'est le sens des subventions de la Région qui a voulu les maintenir à l'identique (à l'attention des sportifs de haut niveau, de nombreux clubs de haut niveau, de la ligue pour son fonctionnement, notamment les trois pôles espoirs, la formation des dirigeants et le maillage territorial).

Le sport et le football en particulier sont le ciment social de notre société qui est en souffrance avec un regain d'individualisme. Le lien social existe à travers le monde sportif qui draine énormément de personnes, c'est fondamental ; l'aide apportée au mouvement sportif y trouve son sens à tous les niveaux.

Le conseil régional reste à l'écoute des clubs et à leur disposition pour, si possible, leur apporter des solutions.

Emmanuel Thiry, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Grand Est

Monsieur Thiry salue les membres de l'assemblée. Il remercie la ligue de l'avoir invité et souhaite présenter la nouvelle gouvernance du sport.

Les services ont changé de dénomination. La direction régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale étaient placés sous l'autorité du préfet. Le nouvelle « Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport » est désormais sous l'autorité du recteur de l'académie. Ce rattachement à l'Education nationale a pour but de travailler sur deux axes : la continuité éducative dans le domaine du renforcement des liens sur tous les temps de l'enfant (école, périscolaire, extrascolaire) et construire une société de l'engagement.

La Préfète de région demeure la déléguée territoriale de l'agence nationale du sport. C'est sous son autorité que la conférence régionale du sport, qui regroupe quatre collèges, a été mise en place le 16 mars. Cette entité a travaillé sur deux axes forts : la répartition des crédits de l'agence nationale du sport et l'organisation de rencontres territoriales



**LIGUE DU GRAND EST
DE FOOTBALL**

Au service du football



dont l'objectif est d'approfondir le diagnostic pour déterminer le projet sportif territorial, sur la base duquel reposeront les grandes orientations de la conférence régionale du sport et la répartition des crédits.

La crise a fait mal ; l'Etat a essayé d'atténuer cette crise au mieux avec un certain nombre de mesures du plan de relance à destination du monde sportif, tant au niveau des équipements sportifs que des emplois et subventions.

Par ailleurs, le dispositif Pass-sport (aide de 50 € à la licence) sous certaines conditions, qui présente l'avantage d'être cumulable avec d'autres aides, y compris celles des collectivités, sans conditions. Les ligues se sont largement engagées pour soutenir ce dispositif et à ce jour, ce sont plus de 18 000 bénéficiaires et 731 clubs qui participent.

Comme évoqué à plusieurs reprises, le football participe à l'apprentissage de la citoyenneté, notamment à travers les services civiques.

D'autres dispositifs peuvent également y contribuer, comme, par exemple, un plan de formation aux valeurs de la République et laïcité avec la formation de formateurs, pour ensuite développer des actions sur le terrain.

Une autre orientation sur le thème des violences dans le sport également. Le rapprochement avec l'Education nationale pour permettre une meilleure continuité éducative, axe prioritaire de nos politiques.

Toutes les initiatives des clubs sont les bienvenues et, si elles peuvent être soutenues, elles le seront au mieux ; dans la mesure du possible, les clubs pourront être mis en relation avec l'Education nationale pour mener leurs projets à bien.

Pour conclure, remerciements à tous les dirigeants, bénévoles et cadres techniques pour leur engagement qui a permis de maintenir le lien social pour tenir le cap et redémarrer du mieux possible la pratique sportive.

Clôture de l'assemblée générale

Le président Albert Gemmrich clôt les travaux en remerciant les membres de l'assemblée pour leur confiance qui est primordiale pour que le football avance dans le Grand Est.

Des moments statutaires sont nécessaires mais ils sont loin de nos relations au quotidien. Toutes les propositions des dirigeants des clubs sont les bienvenues, à tous moments.

Partout en France, la mission de proximité incombe aux districts et pas aux ligues. La ligue se doit d'être opérationnelle sur des compétitions, la sélection des potentiels, la formation, la valorisation des actions, les fonctions support et les projets de développement principalement. Autant de services qui sont mis en œuvre par la ligue pour les clubs.

Un club est une association, c'est donc bien plus que les résultats sportifs de l'équipe première car, au sein d'une association, les personnes s'associent pour mener un projet à bien. C'est une aventure humaine.

La LGEF organisera à nouveau des réunions en territoires dans les mois prochains pour retrouver cette convivialité.

D'ici là il faut rester prudents car le virus circule toujours et il faut revenir à une pratique plus importante des gestes barrière.

Depuis le début de saison les licenciés sont au rendez-vous, les derniers chiffres montrent que nous comptons plus de licenciés que l'année dernière à la même date. C'est très encourageant et nous avons tous un rôle à jouer pour continuer sur cette voie.

Véhiculons des images positives de notre sport, nous connaissons les vertus éducatives du football et nous les mettrons en œuvre quotidiennement.

Sylvie Thevenin,
Assistante de direction